



## Contrôle de conception et d'implantation d'un dispositif d'assainissement non collectif

### FICHE DECLARATIVE ET DEMANDE DE CONTÔLE AUPRES DU SPANC

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le SPANC –Service Public d'Assainissement Non Collectif est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de la mission de contrôle du SPANC.

Les vérifications sont réalisées en deux temps et se déclinent ainsi :

- examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné;
- contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblayage) pour confirmer leur bonne exécution.

Une étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière peut être exigée par le SPANC. Cette information figure dans le règlement de service. Merci de bien vouloir en prendre connaissance et de prendre contact avec le SPANC pour toute information complémentaire.

L'avis préalable du SPANC sur la conception et l'implantation est indispensable avant toute modification ou création d'une installation nouvelle ou réhabilitée.

**Le présent feuillet renseigné et signé doit être déposé auprès du SPANC accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées. L'avis de conformité de votre projet d'assainissement non collectif établi par le SPANC est une pièce constitutive de votre demande de permis de construire.**

**Rappel : le S.P.A.N.C. n'est pas le concepteur de votre projet d'assainissement non collectif**

<b><u>Cadre réservé au SPANC :</u></b>	
Commune de :	
Exemplaire :	<input type="checkbox"/> Pétitionnaire <input type="checkbox"/> Entreprise <input type="checkbox"/> S.P.A.N.C.
	N° de dossier : Référence à rappeler dans toute correspondance
	Date de réception :



## VOLET 1 : Informations générales

### ► LE PETITIONNAIRE (le propriétaire)

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... mobile : ..... Mail : .....

### ► NATURE DE LA DEMANDE

Le projet d'installation du dispositif d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- d'une demande de Permis de Construire d'une construction neuve
- d'une demande de Permis de Construire d'une construction déjà existante (transformation, agrandissement)
- de la réhabilitation ou de la création d'un dispositif d'assainissement non collectif sans Permis de Construire
- d'une modification du projet d'assainissement non collectif suite à avis non conforme préalable

## VOLET 2 : Caractéristiques du projet

### ► ADRESSE DU PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Adresse : .....

Code postal : 55..... Commune : .....

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) : .....

### ► TYPE D'IMMEUBLE A ASSAINIR (cocher le cas correspondant)

#### CAS N°1 : MAISON D'HABITATION INDIVIDUELLE

existante  neuve  Principale  Secondaire  Location

#### ▪ Détail des pièces principales\* (PP) :

\* Au sens de l'article R111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les «**pièces principales**» sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux «**pièces de services**» (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

salon et salle à manger séparés  séjour  véranda

Chambre(s) : .....  bureau(x) > 10 m<sup>2</sup> : .....  autre : .....

Dans le cas d'une extension d'un immeuble, il convient d'indiquer ci-dessus la situation future : ensemble des pièces existantes et projetées.

▪ En cas d'application d'une équivalence entre pièces principales et nombre d'Équivalents-Habitants (EH) distincte de celle prévue par la réglementation (1PP=1EH), quel est le nombre d'EH retenu? .....EH

#### ▪ Occupation

Nombre d'habitants permanents : .....

Nombre d'habitants saisonniers/occasionnels : ..... Périodes d'occupation: ..... mois/an



CAS N°2 : AUTRES IMMEUBLES

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux desservi(s) par l'installation? .....

Nombre d'usagers ? .....

Capacité d'accueil : ..... personnes

Nombre d'Équivalents-Habitants (EH) retenu : ..... EH

**L'étude à la parcelle prescrivant le dimensionnement du dispositif à réaliser est obligatoire et doit être joint à la présente demande.**

► **MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Alimentation privée

Merci de préciser par quel moyen (puits, source, etc.) : .....

Adduction publique

► **COLLECTE DES EAUX PLUVIALES**

Rappel : les eaux pluviales doivent être séparées du système d'assainissement non collectif projeté.

Destinations des eaux pluviales :

réseau d'eaux pluviales

fossé

puits d'infiltration

cours d'eau : .....

autre : .....

► **CARACTÉRISTIQUES DE LA PARCELLE**

▪ Surface totale ..... m<sup>2</sup>

Surface disponible pour l'installation ..... m<sup>2</sup>

▪ Pente existante :  < 5 %

de 5 à 10 %  > 10 %

▪ Terrain inondable :

Oui  Non

Si **OUI**, de quelle(s) origine(s) ?

par remontée d'eaux souterraines  par ruissellement des eaux pluviales

par crue d'un cours d'eau (préciser lequel : .....) )

▪ Nappe d'eau présente à moins de 1m du fond de fouille projeté

Oui  Non

(hors niveau exceptionnel des hautes eaux)

▪ Nature du sol

Perméable (k ≥ 10 mm/h)

Imperméable (k < 10 mm/h)

▪ Étude de sol ou de dimensionnement réalisée (si oui, la fournir) :

Oui  Non

▪ Présence d'un puits ou d'un forage à proximité du dispositif

Oui  Non

Si oui, s'agit-il d'un forage déclaré (déclaration en mairie au titre de la loi sur l'eau 2006) ?

Oui  Non

Est-il utilisé pour la consommation humaine ?

Oui  Non

Est-il utilisé pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?

Oui  Non

Est-il utilisé pour l'arrosage hors légumes destinés à la consommation humaine ?

Oui  Non

Cadre réservé au SPANC  
 Oui  Non  
 Oui  Non  
 Oui  Non  
 Oui  Non



## Demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif



Distance vis-à-vis de l'installation d'assainissement :  > 35 m  < 35 m

Note : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine.

▪ **Contraintes particulières liées à la parcelle d'implantation de la filière :**

accès difficile à la parcelle  zones de passage, végétation, piscine, ...: .....

### VOLET 3 : Caractéristiques de l'installation projetée

► **MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION**

▪ **Conception du projet par :**  bureau d'études  installateur  autre : .....

Nom de la société : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Mail : .....

Nom et Prénom de la personne référente : .....

▪ **Réalisation de l'installation (entreprise ou particulier) - (Si Connu)**

par le pétitionnaire  par l'entreprise

Nom de l'entreprise : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Mail : .....

Nom, Prénom et qualité de la personne référente : .....

► **INSTALLATION ANCIENNE**

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle?  Oui  Non

Si oui, sera-t-il en partie conservé?  Oui  Non

Détail des éléments qui seront conservés: .....

.....

**IMPORTANT : la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments de la filière d'assainissement projetée (prétraitement/traitement/évacuation) devront obligatoirement figurer à l'échelle.**



► **CAS N°1 : FILIERE DECRITE DANS L'ARRÊTE DU 7 MARS 2012 MODIFIE**

▪ **PRÉTRAITEMENT :**

**Bac à graisses** volume : ..... m<sup>3</sup>

(fortement conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieur à 10 m)

Eaux ménagères collectées :  cuisine  salle de bains

**Fosse toutes eaux** volume: ..... m<sup>3</sup>

NB: les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur

**Préfiltre**(décolloïdeur) volume : ..... m<sup>3</sup>

Est-il intégré à la fosse? Oui Non

**Toilettes sèches**

**Autre dispositif** (préciser): .....

▪ **TRAITEMENT :**

**Par épandage en sol naturel (sol en place)**

**Tranchées d'épandage\*** : Longueur totale = ..... m soit ..... tranchées de ..... m chacune

Profondeur =..... m

**Lit d'épandage\*** : Surface = ..... m<sup>2</sup> soit .....m x ..... m

Profondeur =..... m

**Ou par épandage en sol reconstitué**

**Lit filtrant vertical non drainé\*** } Longueur = .....m Largeur: ..... m

**Filtre à sable vertical drainé** } Surface = ..... m<sup>2</sup> Profondeur =..... m

**Terre d'infiltration\*** Hauteur = ..... m Longueur à la base = ..... m

Largeur à la base = .....m Longueur au sommet = ..... m

Largeur au sommet = ..... m

**Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de Zéolite (sans agrément jusqu'à 5 pièces principales)**

Fabricant : .....

Nombre de filtre : ..... en aval d'une fosse toutes eaux de 5 m<sup>3</sup>

**\* l'installation de ces filières nécessite préalablement une étude de sol à la charge du pétitionnaire. Cette étude est à joindre à la présente demande.**

► **CAS N°2 : FILIERE AGREEE**

Fabricant : ..... Modèle : .....

Numéro d'agrément: ..... Capacité de traitement: ..... EH

► **DISPOSITIFS ANNEXES ÉVENTUELS :**

**Chasse Automatique** (chasse à auget, auget basculant) Volume de la bâchée: ..... m<sup>3</sup>

**Pompe ou système de relevage** Volume du poste: ..... m<sup>3</sup>  
Nombre de pompes dans le poste: .....



Usage: Eaux brutes Eaux prétraitées Eaux traitées

► MODALITÉS D'ÉVACUATION DES EAUX TRAITÉES

▪ par infiltration sur la parcelle : Tranchée(s) d'infiltration Tranchée(s) d'irrigation

Longueur totale = ..... m soit ..... tranchées de ..... m chacune

Profondeur = ..... m

Lit d'infiltration

Surface = ..... m<sup>2</sup> soit .....m x .....m Profondeur =..... m

▪ par rejet en milieu hydraulique superficiel\* :

Réseau communal d'eaux pluviales : Exutoire du collecteur : .....

Fossé : Exutoire du fossé : .....

Cours d'eau\* : Nom du cours d'eau : .....

Puits d'infiltration : Dimensionnement : ..... Profondeur : ..... m

autre : .....

\*Ces exutoires sont soumis à autorisation des instances concernées. Il faut donc compléter et faire signer **OBLIGATOIREMENT** par le l'accord de rejet des eaux épurées (feuillelet n°2) et joindre tout document administratif autorisant le rejet (dérogation préfectorale, autorisation de rejet...) (propriétaire du rejet ou le service compétent). Se référer au règlement du SPANC.

► OBSERVATIONS ÉVENTUELLES DU PÉTITIONNAIRE

.....  
.....  
.....

► PERSONNE A CONTACTER POUR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET

Le Pétitionnaire le concepteur L'entreprise Autre personne (à préciser ci-dessous)

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Fax : .....Mail : .....

► PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER TECHNIQUE

- Plan de situation au 1/25000 et 1/2000;
- Plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel figurent l'immeuble et la filière ANC projetée à l'échelle;
- un exemplaire de l'étude de sol réalisée sur la parcelle selon le règlement de service pour les filières par infiltration
- un exemplaire de l'étude du dimensionnement de l'assainissement non collectif réalisé par le Maître d'œuvre du projet (pour tout projet autre qu'une maison d'habitation)
- Fiche schématique présentant la filière choisie (dont plan de coupe avec points de niveau).
- dans le cas d'une filière drainée, faire compléter et signer l'accord de rejet (feuillelet n°2) et joindre l'autorisation du service compétent



## **VOLET 4 : Engagement du pétitionnaire**

**Je certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du règlement de service. En outre, je m'engage :**

- À fournir au SPANC toutes les pièces demandées en page précédente;
- À informer le SPANC de toute modification de mon projet;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'avis favorable du SPANC sur la conception et l'implantation du dispositif projeté;
- À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement dans le délai indiqué dans le règlement de service du SPANC;
- À respecter les règles techniques de pose du système projeté;
- À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux;
- à garantir l'accès aux ouvrages d'assainissement non collectif au prestataire du S.P.A.N.C.,
- À ne pas envoyer les eaux pluviales dans le système d'assainissement;
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis d'agrément le cas échéant (filières agréées);
- À s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC.
- À régler la redevance en cas de visite de contrôle supplémentaire conformément au Règlement du service public de l'assainissement non collectif.

Fait à : ....., le .....

**Signature :**